

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GREPIAC

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021

Délibérations du Conseil Municipal
Séance extraordinaire du 26 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un le 26 janvier,

Le Conseil Municipal de la Commune de Grépiac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire Céline GABRIEL, Maire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux Conseillers Municipaux le 25 janvier 2021

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25 janvier 2021

Présents :

M. PIQUEMAL François, M. PAVAN René, M. ALCIBLADE Claude, M VIGIER Pierre ; Mme COUCHE Valérie ; Mr DURAND Alain

Mme TOURNUT Yolande, M. MARQUET Dominique, Mme ECHEVARRIA Hélène, Madame Juliette ALVAREZ ; M. EVRARD Gérard ; M. CHIVIALLE Jean-Luc

Représentés : Mme LANDICHEFF Stéphanie a donné procuration à Mr PIQUEMAL François ; Mme VASSAL Laurence a donné procuration à Mme Céline GABRIEL

Absents :

Excusés :

Mme ALVAREZ Juliette a été désignée secrétaire de séance

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Absents : 2

La séance est ouverte à 18H38

I/ Délibérations :

D 2021 : 01-12 Rénovation énergétique du bâtiment scolaire : Système de chauffage

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet pour la programmation DSIL (Dotation de soutien à l'Investissement local) et le plan de relance exceptionnel mis en place par les services de l'Etat en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales.

Le diagnostic énergétique réalisé en 2019 par le SDEHG, désigne plusieurs axes d'amélioration.

Madame le Maire propose de se limiter à 5 axes. Une partie de la rénovation, lumière et plomberie, sera traitée en régie.

Elle propose de remplacer la chaudière de l'école maternelle et d'améliorer le système de traitement de l'air.

Pour ces deux postes deux devis sont proposés :

Remplacement de la chaudière de l'école maternelle

- Entreprise BERGAMIN et Fils située à Auterive 31190, pour un montant de 14 863.00€ HT

- Entreprise ALIBERT située à LONGAGES 31410 pour un montant de 16 094.00€ HT

Le Conseil Municipal à l'Unanimité :

- DECIDE d'accepter le devis de l'entreprise BERGAMIN pour un montant de 14 863.00€HT
- DECIDE de demander une subvention dans le cadre de la DSIL 2021 et auprès du Conseil Départemental de la Haute Garonne.

Système de ventilation du bâtiment maternelle

- Entreprise BERGAMIN et Fils située à Auterive 31190, pour un montant de 28 3117.00€ HT
- Entreprise ALIBERT située à LONGAGES 31410 pour un montant de 20 894.20€HT

Le Conseil Municipal à l'Unanimité :

- DECIDE d'accepter le devis de l'entreprise ALIBERT pour un montant de 20 894.20€HT détaillé de la façon suivante :
- la ventilation double flux dortoir pour un montant de 8 124.65 €HT
- la ventilation double flux garderie et motricité pour un montant de 11 406.33 € HT
- le Destratificateur garderie pour un montant de 1 363.22€ HT

DECIDE de demander une subvention dans le cadre de la DSIL 2021 et auprès du Conseil Départemental de la Haute Garonne.

D'AUTORISER Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Séance levée à 19h30

GABRIEL Céline	PIQUEMAL François	VASSAL Laurence
ALVAREZ Juliette	PAVAN René	LANDICHEFF Stéphanie
ALCIBIADE Claude	DURAND Alain	CHIVIALLE Jean-Luc
ECHEVARRIA Hélène	MARQUET Dominique	COUCHE Valérie
VIGIER Pierre	TOURNUT Yolande	EVARD Gérard